



Le droit de l'artiste peintre quand il peint dans la rue ?

Par **Art**, le **25/03/2008** à **17:59**

Il existe une loi qui permet à l'artiste peintre de peindre dans la rue (à condition que cet exercice ne dérange pas la circulation du public).
Quelle est cette loi (?) et comment s'opposer juridiquement au service de police qui confisque les œuvres d'un artiste qui peint un tableau dans la rue sachant qu'aucun décret municipal sur cette question est affichée en Mairie ?